

Lot n° : **9**

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

# Ville des SABLES D'OLONNE

Rue du Taillis

Lotissement à usage principal d'habitation " Le Taillis des Olonnes"

autorisé par arrêté N°PA 085 194 19 A0008 en date du 28 novembre 2019

Cadastre : 166 BX n°373

Superficie : 253 m<sup>2</sup>

Superficie de plancher max : 200 m<sup>2</sup>

Adresse :  
17, Rue des Moineaux

Maître d'Ouvrage



La Croisée  
Port Bourgenay  
85 440 TALMONT SAINT HILAIRE

Architecte DPLG

**Adi Concept**

Sébastien BLANDIN-BOISSEAU  
Architecte D.P.L.G.  
1691 Av. De L'Atlantique  
85440 Talmont Saint Hilaire

-Architecture  
-Design  
-Infographie

Tél. : 02 44 41 22 64  
Port. : 06 83 46 06 89

Contact : adiconcept@stfr.fr

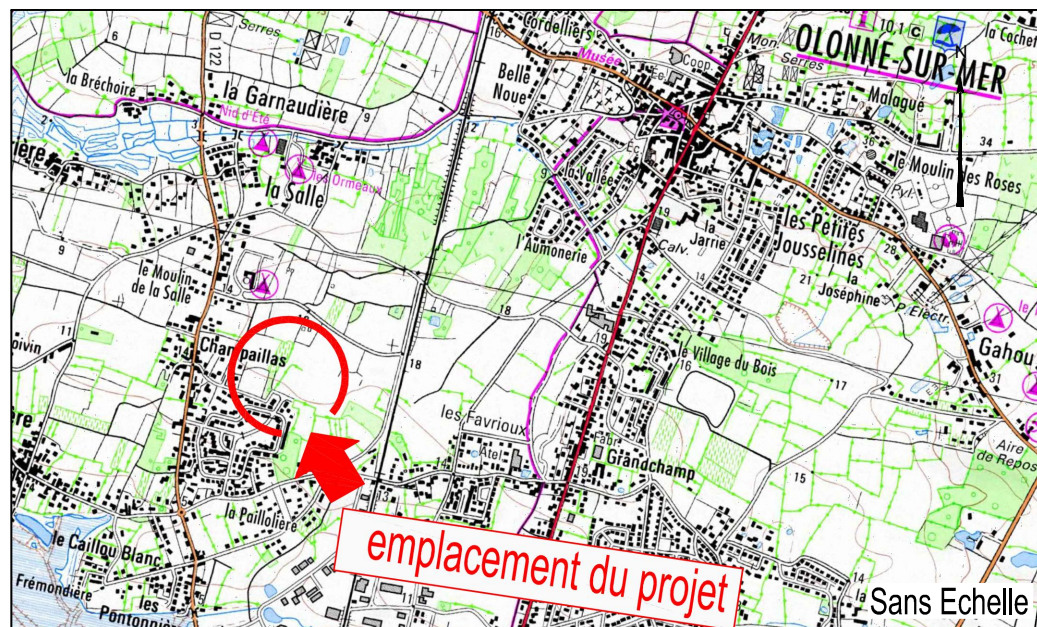


DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE

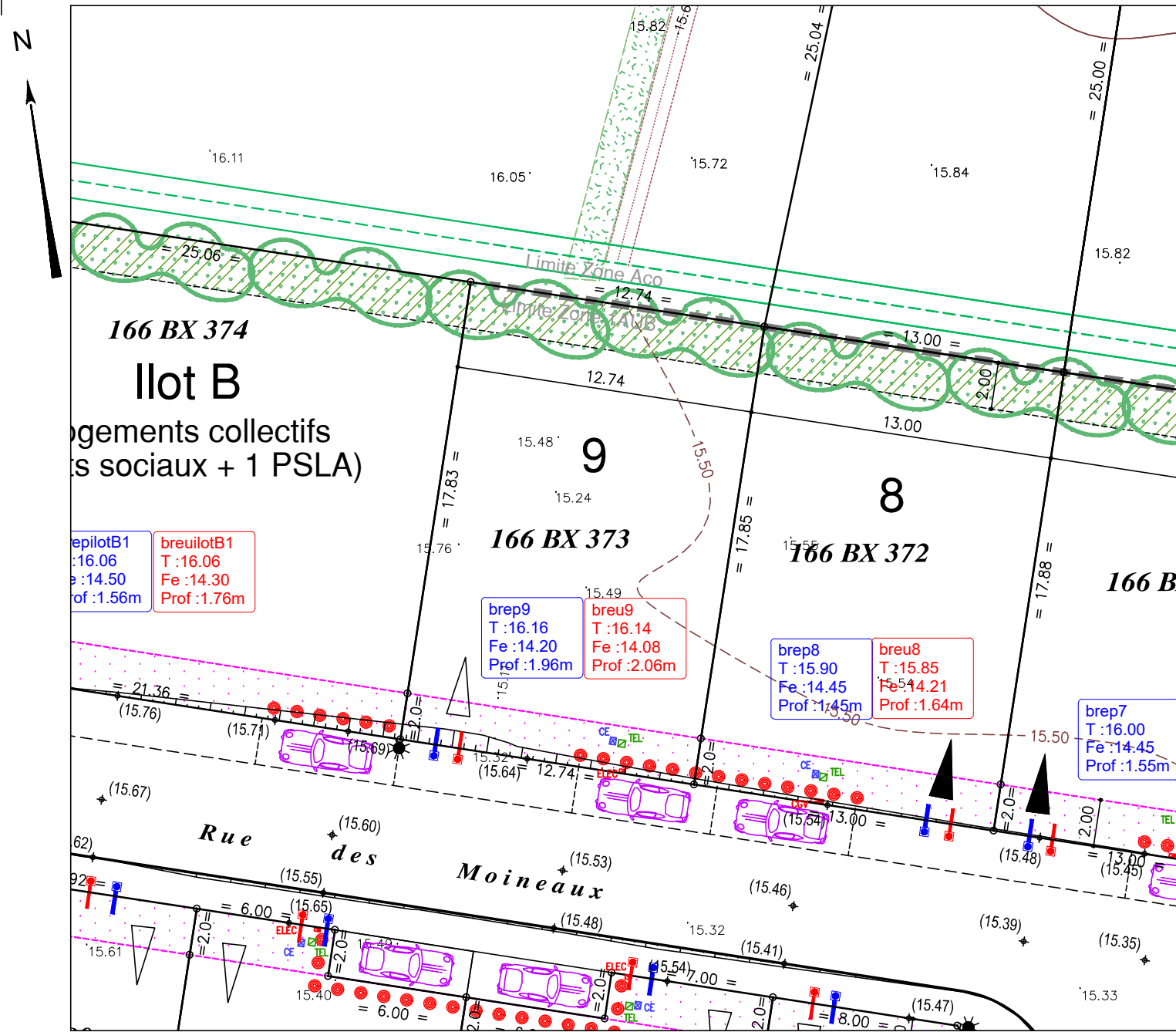
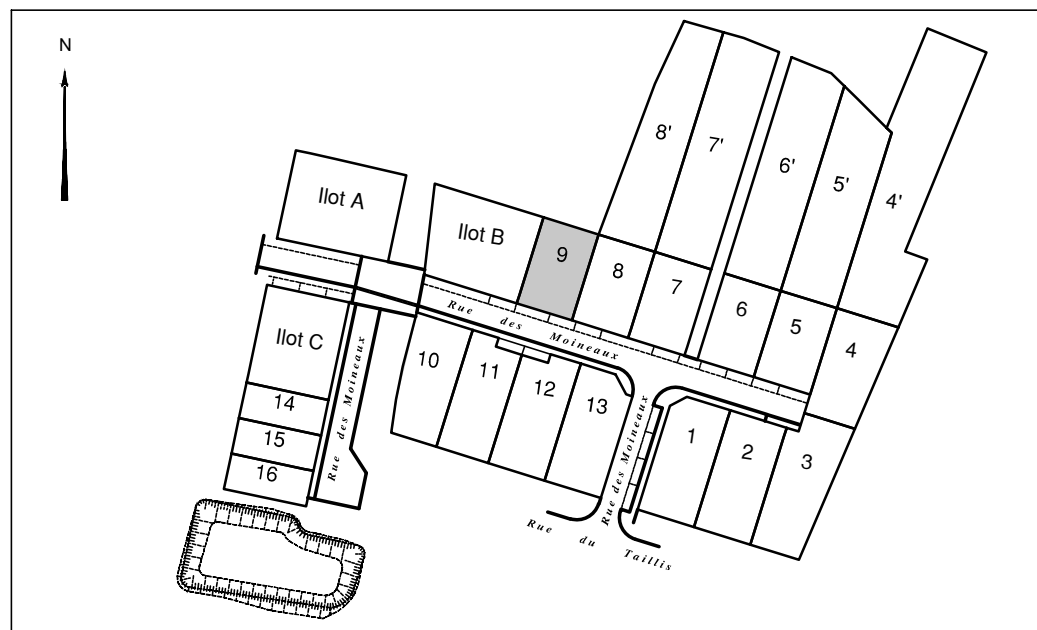
270 Av. François Mitterrand  
85340 LES SABLES D'OLONNE  
Tél. 02 51 23 85 52 - lessablesdolonne@geouest.fr

## PLAN INDIVIDUEL

### PLAN DE SITUATION



### PLAN D'ENSEMBLE



**Légende**

- Zone non aedificandi
- Zone de protection de la végétation existante ou à planter
- Accès automobile privatif interdit
- Emplacement préférentiel du parking privatif non clos
- Emplacement obligatoire du parking privatif non clos
- Emplacement des places de stationnement publiques
- Plantation projetée (emplacement de principe)
- Espace Vert (engazonnement ou plantation arbustive)
- Végétation existante conservée (confortation possible)
- Talutage de voirie dans l'emprise du lot
- Aire de présentation des containers d'ordures ménagères
- Cote du terrain naturel (nivellement effectué avant travaux de viabilisation)
- Cote projet voirie (à vérifier après travaux de finition)
- Borne = 13.00 = Cotes périmétriques des lots

**Ouvrages hors sol (emplacement indicatif) :**

- Candélabre
- Poteau incendie
- ELEC, TEL, CE : Emplacement du coffret électrique, des citerneaux de téléphone et d'eau potable
- Regard tabouret EU
- Regard tabouret EP
- brep10, breu10 : Cote tampon du regard EU, Cote radier du branchement EU
- brep10, breu10 : Cote tampon du regard EP, Cote radier du branchement EP

**Ouvrages hors sols**

Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur. Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (EU, EP, AEP, ELEC, TEL, candélabres).